

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 14 avril 2014

4.11 Comité syndical du parc naturel régional Oise – Pays de France - désignation de deux membres du conseil municipal appelés à y siéger

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ASSAMTI, M. MONTES, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DHOURY, M. AKABLI, M. N'DIAYE, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M'BAYE-DIAO, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN

Pouvoir à :

M.LEMAIRE

M. FAZAL

Pouvoir à :

M. CABARET

M. FRÉMINE

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ **Rapport de présentation :**

Madame Yvette CESBRON, maire-adjointe, expose :

Le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France (PNR) est un territoire rural présentant un patrimoine riche et menacé. Il fait l'objet d'un projet de développement durable qui poursuit principalement deux objectifs. Le premier objectif est de maîtriser l'urbanisation afin de préserver les paysages et les espaces naturels notamment forestiers et de maintenir une continuité écologique. Le second objectif vise une valorisation et un développement économique qualitatifs et équilibrés.

La charte d'un PNR matérialise le projet commun pour la protection, l'aménagement et le développement du territoire du parc. Le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France présente la particularité d'être interrégional avec une partie dans le Sud de l'Oise, en région Picardie et une partie dans le Nord – Est du Val d'Oise, en région Ile de France. Il compte 59 communes et s'étend sur 60 000 hectares.

Seule la partie Sud « naturelle » du territoire creillois est incluse dans le périmètre du PNR. La Ville est dotée d'un statut particulier de « ville-porte ». Dans ce cadre, le parc naturel régional peut développer des partenariats spécifiques indépendants de la charte par le biais de conventions.

Il vous est demandé de désigner d'élire un membre titulaire et un membre suppléant du conseil municipal, appelés à siéger au sein du comité syndical du parc.

maintenant !

Pour la liste «Creil une ambition partagée» :

Membre titulaire : Loubina FAZAL

Membre suppléant : Yvette FOURRIER-CESBRON

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les statuts du comité syndical du parc naturel régional Oise – Pays de France,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide :

Article unique : de désigner :

Mme Loubina FAZAL, membre titulaire

Mme Yvette FOURRIER-CESBRON, membre suppléant

appelés à siéger Comité syndical du parc naturel régional Oise – Pays de France

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 16 AVR. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 17/04/2014 par le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

C'est maintenant !
www.creil.fr

LA VILLE
Creil
OISEPICARDIE